

<https://demilitarisation.org/spip.php?article77>

APRED

Vivre sans armée est parfaitement possible.

- OUR WORK / NOTRE TRAVAIL
- RECHERCHE / RESEARCH
- PAYS SANS ARMEE / COUNTRIES WITHOUT ARMIES

Date de mise en ligne : samedi 11 mai 2013

Copyright © APRED - Tous droits réservés

L'article 9 de la constitution du Japon annonce que le pays renonce au droit de guerre et que pour garantir cela, il ne maintiendra aucune force armée. Hélas, le pays ne vit pas à la hauteur de sa constitution et dispose d'une plus grosse armée du monde.

Quoi qu'il en soit, de nombreuses personnes au Japon travaillent pour que la constitution perdure en ces termes et soit un jour mise en œuvre.

En attendant, ils restent très concernés par ce qui se passe dans les pays qui, effectivement, n'ont pas d'armée.

Voici le texte d'une conférence donnée (en anglais) dans le cadre d'un très grand congrès (des milliers de personnes) qui a eu lieu en 2008, pour soutenir et défendre l'article 9.

<dl class='spip_document_52 spip_documents spip_documents_left' style='float:left;'>